

## État d'avancement

Le second comité de pilotage qui s'est tenu le 18 janvier 2011 a permis de présenter les diagnostics écologiques et socio-économiques des deux sites aux acteurs du territoire. Depuis cette date, les différentes remarques et suggestions formulées suite à la diffusion des diagnostics ont été intégrées.

L'étape actuellement en cours vise à l'élaboration d'un **programme d'actions** permettant de répondre aux enjeux mis en évidence dans le cadre des diagnostics.

Il s'agit d'une étape importante de l'élaboration du DOCOB, au cours de laquelle la concertation avec les acteurs locaux occupe une place capitale. Celle-ci passe notamment par la constitution de **groupes de travail thématiques** regroupant acteurs du territoire et spécialistes. Ces derniers, organisés entre les mois de novembre et de décembre 2011, valident les propositions de **mesures** permettant de répondre aux différents objectifs de conservation fixés par le DOCOB.

## Les outils

Une fois le document d'objectifs **approuvé par le Préfet**, la phase d'animation de ce plan de gestion concerté se met en place. Une **structure animatrice** pour la mise en œuvre de cette gestion sera alors désignée par le collège des collectivités/groupements de collectivités du comité de pilotage. La démarche Natura 2000 privilégie la participation active des acteurs locaux, à travers un dispositif contractuel basé sur le volontariat et décliné selon trois modalités :

- Les **Contrats Natura 2000**, établis entre l'État et une personne physique ou morale, publique ou privée, propriétaire ou ayant droit, sur des **parcelles forestières ou non agricoles** incluses dans le site Natura 2000. Ils correspondent à la mise en œuvre d'**actions concrètes, volontaires et rémunérées** en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable fixés dans le document d'objectifs.
- Les **Contrats Natura 2000 Agricoles**, basés sur le dispositif des **Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAEt)**, outils contractuels pour les parcelles agricoles déclarées à la PAC via le formulaire S2 jaune et situées dans le site Natura 2000.
- La **Charte Natura 2000**, comprenant des engagements et recommandations, de l'ordre des bonnes pratiques, ne donnant pas lieu à une rémunération mais ouvrant droit à des exonérations d'une partie des taxes sur le foncier non bâti. D'autres actions (« contrats autres ») peuvent aussi être menées par les acteurs locaux en matière de gestion, de communication, de sensibilisation, d'accroissement des connaissances, de suivi... Elles sont alors susceptibles de bénéficier de sources de financement extérieures lorsqu'elles ne rentrent pas dans le champ des dispositifs prévus dans le cadre de la démarche Natura 2000.

## Naviguer sur...

- **Portail Natura 2000**  
<http://www.natura2000.fr/>
- **Site de la Commission européenne**  
[http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm)  
(en anglais)

## Expression libre...

Commentaires, questions, recommandations, vous êtes propriétaire, usager, gestionnaire ?... Apportez votre participation à cette démarche en nous contactant.



Qui contacter et comment ?  
Communauté de Communes de la Bassée  
12, rue Joseph Bara  
77480 Bray sur Seine  
01 60 67 09 10

Biotope  
Damien Uster, Sylvain Froc ou Ludivine Doyen  
4, rue Morère  
75014 Paris  
01 40 09 04 37  
duster@biotope.fr



Zone de Protection Spéciale FR1112002 « Bassée et plaines adjacentes »  
Site d'Importance Communautaire FR1100798 « La Bassée »

## Infosite n°2

Novembre 2011



La Sterne pierregarin, espèce nicheuse sur les gravières de la Bassée

## Édito

Diffusé au cours de l'hiver 2010, le premier bulletin d'information « Infosite » vous présentait la démarche mise en place sur les deux sites Natura 2000 de la Bassée et les motivations qui avaient amené l'État à les inscrire dans le réseau européen Natura 2000.

Ce second bulletin a pour vocation de vous renseigner sur l'état d'avancement de cette démarche. Vous aurez l'occasion de découvrir, à sa lecture, les différents travaux menés depuis 2010 à travers un bilan des diagnostics qui met l'accent à la fois sur les richesses biologiques des sites (forêts alluviales, zones humides, pelouses sèches et les nombreuses espèces remarquables qui occupent ces milieux), mais également sur les activités humaines qui participent à la vie de ce territoire.

L'élaboration des diagnostics est une étape indispensable pour orienter la mise en place du programme d'actions, finalité de la démarche. Bonne lecture !

L'équipe Biotope



## Le mot de la présidente du comité de pilotage

L'élaboration des documents d'objectifs des deux sites Natura 2000 de la Bassée, lancée au mois de mai 2009 a franchi un cap important avec la finalisation des diagnostics écologique et socio-économique. Ces derniers ont permis l'identification des principaux enjeux du territoire et donnent aujourd'hui un cadre cohérent à la définition du programme d'actions, outil opérationnel de la mise en œuvre des DOCOB. Intégrant à la fois les grands enjeux écologiques liés à la conservation de la biodiversité et l'ensemble des activités humaines de ce territoire dynamique, les mesures proposées (contrats et charte Natura 2000 notamment) seront définies en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués sur les sites, avec la volonté affirmée d'une appropriation locale de ce projet de territoire. C'est là tout l'enjeu de la mise en place du réseau Natura 2000 sur le terrain.

Anne-Marie Charle,  
présidente de la Communauté  
de Communes de la Bassée

## Le but des diagnostics ?

### Diagnostic socio-économique

- Identifier les acteurs du site et leurs intérêts respectifs ;
- Inventorier et cartographier les données humaines et économiques ;
- Identifier les principaux enjeux humains.

### Diagnostic écologique (un pour chaque site)

- Inventorier et cartographier les habitats naturels et les habitats d'espèces végétales et animales ;
- Visualiser les modifications historiques ;
- Identifier les principaux enjeux biologiques.

L'Œillet superbe, une espèce protégée présente en Bassée

## Le diagnostic écologique du SIC :

L'inventaire écologique a été effectué dans le courant de l'année 2010 par une équipe pluridisciplinaire, composée de spécialistes de terrain. Le but du diagnostic écologique est notamment de confirmer ou d'infirmer la présence des habitats naturels et des espèces animales d'intérêt communautaire, mais également de préciser finement leur répartition, la taille des populations des différentes espèces, les menaces qui pèsent sur les milieux...

Associations et acteurs locaux ont notamment collaboré à cet inventaire en faisant part de leur connaissance du site.

### Un bilan riche

8 habitats naturels et 14 espèces d'intérêt communautaire mis en évidence.

### Des milieux remarquables et diversifiés

Les habitats naturels d'intérêt communautaire occupent une surface de près de 1 000 ha, soit 71 % de la surface totale du SIC, constituant une mosaïque de milieux de vie pour de nombreuses espèces animales et végétales. Plusieurs écosystèmes peuvent ainsi être décrits :

#### Les milieux forestiers

Les milieux boisés forment le cœur de l'écosystème de la Bassée. Caractérisés notamment par la présence de **boisements alluviaux**, ils sont d'une grande importance à l'échelle de l'Union européenne. Certaines de ces formations végétales font en effet partie des **habitats d'intérêt communautaire jugés « prioritaires »**.

Saules, peupliers, frênes, aulnes ou chênes sont les principales essences d'arbres qui constituent ces boisements, présents en bordure de fleuve et sur l'ensemble des terrains soumis aux inondations saisonnières et aux remontées de nappes phréatiques.

Ces milieux abritent notamment **chauves-souris** et **insectes** ainsi qu'une **flore riche et diversifiée**.

#### Les pelouses sèches

À l'inverse des boisements alluviaux, les pelouses sèches se développent sur un **sol à très faible humidité**. La végétation herbacée, généralement assez rase, abrite de **nombreuses espèces végétales**, en particulier des orchidées. Elle constitue également un milieu particulièrement attractif pour les **insectes** pollinisateurs, du fait d'une floraison abondante au printemps.

Ces pelouses sont qualifiées de secondaires car elles résultent de défrichements anciens. La plupart sont aujourd'hui entretenues par un **pâturage ovin extensif** ou, comme c'est le cas sur le site Natura 2000, par la **fauche** ou l'action des lapins (hors secteurs de pullulation de l'espèce, qui peut conduire à des dégradations de

l'habitat). Cet habitat, s'il n'est plus entretenu, tend naturellement vers la **recolonisation forestière** qui conduit à sa disparition.

#### Les milieux aquatiques

L'eau est une composante fondamentale des écosystèmes de la Bassée. Des habitats naturels d'intérêt communautaire composés de **végétations aquatiques** ont ainsi pu être mis en évidence, notamment sur les bras de la Seine et d'anciens plans d'eau. Plusieurs espèces de poissons d'intérêt communautaire fréquentent ces milieux, parmi lesquelles on peut citer le **Chabot**, la **Bouvière** ou la **Loche de rivière**.

#### Les prairies humides et mégaphorbiaies

Autrefois abondantes sur le territoire de la Bassée, les **prairies humides** ont progressivement disparu du fait d'une modification de l'utilisation de l'espace. Les secteurs relictuels persistants, notamment sur le territoire de la réserve naturelle, constituent néanmoins des milieux particulièrement remarquables, en lien avec les communautés végétales originales qu'ils abritent. La gestion de ces espaces par **fauche avec exportation** ou **pâturage** permet de lutter contre l'embroussaillage et ainsi maintenir ces habitats en bon état de conservation.

Les **mégaphorbiaies** sont, quant à elles, constituées de végétations prairiales composées notamment d'espèces végétales hautes et à floraison vive, liées à des sols très humides.



Boisement alluvial



Pelouse sèche en cours d'enrichissement



Végétations aquatiques



Prairie humide à Molinie



Mégaphorbiaie

## Habitats naturels, poissons, insectes, chauves-souris et mollusques d'intérêt communautaire

### Quelques espèces d'intérêt communautaire présentes en Bassée

#### La Cordulie à Corps fin

Libellule de taille moyenne, la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) est très rare en Île-de-France, mais apparaît bien présente en Bassée. Elle fréquente notamment les berges de la Seine avec une ripisylve bien conservée. Elle est, de ce fait, fortement dépendante du maintien de la qualité de l'eau et des habitats de rives.

#### Le Grand Murin

Les boisements alluviaux de la plaine de la Bassée apparaissent comme des terrains de chasse privilégiés pour les chauves-souris, et notamment pour le Grand Murin (*Myotis myotis*). L'espèce, relativement bien représentée dans le sud seine-et-marnais, est néanmoins confrontée à un certain nombre de menaces telles que les collisions routières ou la destruction de ses habitats et de ses gîtes d'hibernation.



Cordulie à Corps fin



Grand Murin

#### Une découverte !

Minuscule escargot aquatique de couleur brun jaunâtre, la **Planorbe naine** (*Anisus vorticulus*) a été découverte lors des prospections conduites dans le cadre du diagnostic écologique. Le site abritant l'espèce est constitué d'une annexe hydraulique de la Seine, située à proximité immédiate du SIC sur la commune de Noyen-sur-Seine. Il représente aujourd'hui la seule localité connue du bassin versant de la Seine.



Planorbe naine photographiée en Bassée

#### Les enjeux ?

Identifier les enjeux majeurs du site, les habitats naturels ou les espèces d'intérêt communautaire pour lesquels il faut mettre en œuvre des mesures qui assureront leur conservation, permettra d'ajuster l'ordre de priorité des mesures à appliquer. La détermination d'un enjeu fort pour un habitat ou une espèce d'intérêt communautaire souligne ainsi l'importance et l'urgence de prendre des mesures pour assurer leur conservation. Pour une espèce représentant un enjeu faible, les actions à mettre en œuvre seront moins prioritaires que pour une espèce constituant un enjeu fort.

### Synthèse des enjeux

Synthèse des enjeux de conservation des espèces et habitats naturels d'intérêt européen par grands types de milieux					
Niveau d'enjeu de conservation du patrimoine naturel d'intérêt communautaire					
		Fort	Moyen	Faible	À préciser
Grands types de milieux	Boisements	<b>Habitats</b> Aulnaies-Frênaies, Saulaies arborescentes à Saule blanc, Chênaies-Frênaies	<b>Espèces</b> Murin de Bechstein (C), Grand Murin (C)	<b>Espèces</b> Lucane cerf-volant (I)	<b>Espèces</b> Murin à oreilles échanquées (C), Grand Rhinolophe (C)
	Plans d'eau, cours d'eau et zones humides (marais, ripisylves...)	<b>Espèces</b> Planorbe naine (M), Lamproie de Planer (P), Loche de rivière (P), Cuvré des marais (I), Vertigo de Des Moulins (M)	<b>Espèces</b> Cordulie à corps fin (I)	<b>Espèces</b> Bouvière (P), Chabot (P), Écaille chinée (I)	<b>Habitats</b> Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques, Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
	Habitats ouverts non cultivés (pelouses, prairies, mésophiles...)	<b>Habitats</b> Prairie humide à Molinie	<b>Espèces</b> Grand Murin (terrains de chasse)	<b>Espèces</b> Écaille chinée	<b>Espèces</b> Murin à oreilles échanquées (C) et Grand Rhinolophe (C) (terrains de chasse)
		<b>Habitats</b> Pelouse sèche sur calcaire, Pelouse maigre de fauche de basse altitude			

P : Poisson; C : Chauve-souris; M : Mollusque; I : Insecte

## Le diagnostic écologique de la ZPS :

Le diagnostic écologique de la ZPS, conduit par l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL) a permis de faire la synthèse des données d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire présentes sur le territoire de la Bassée. Au total, ce sont 19 espèces d'intérêt européen qui fréquentent la ZPS en période de nidification, et près de 38 espèces si l'on inclut les migratrices et hivernantes. Vient également s'ajouter un important cortège d'espèces migratrices, non retenues à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, mais qui confèrent au site une grande importance en termes de haltes (stationnements d'oiseaux d'eau notamment).



Pic noir



Aigrette garzette



Édicnème criard



Busard cendré



Pie-grièche écorcheur

### Une multitude de niches écologiques

Les 27 643 hectares de la ZPS, incluant la plaine alluviale de la Bassée, mais également de vastes espaces de plaines agricoles alentour abritent plusieurs cortèges d'espèces.

#### En milieu boisé

Les boisements constituent des sites privilégiés pour l'avifaune qui y trouve nourriture et site de nidification. Cinq espèces de pics fréquentent ainsi la Bassée (dont le **Pic noir** et le **Pic mar**, toutes deux d'intérêt communautaire). Ces dernières utilisent, pour nicher et se nourrir, les troncs des gros arbres dépérissants. Leur morphologie particulière leur permet en effet de perforer l'écorce et le bois pour atteindre les larves d'insectes ou creuser leurs loges. Celles-ci, après leur abandon, peuvent être réutilisées par de nombreuses autres espèces, tant d'oiseaux (Chouette hulotte, passereaux...), que de mammifères ou d'insectes. Les boisements sont également utilisés par de nombreuses espèces en période de nidification. Ainsi, certaines espèces de hérons et de rapaces comme le **Milan noir** ou la **Bondrée apivore** installent fréquemment leur nid au sommet des vieux arbres.

#### Autour des milieux aquatiques

Les milieux aquatiques ont, pour de nombreuses espèces, une importance capitale. L'observateur attentif pourra, avec un petit peu de patience, observer une avifaune diversifiée sur les berges des différents cours d'eau et plans d'eau de la Bassée. Ces milieux servent de lieu de nourrissage pour de nombreuses espèces : le **Martin-pêcheur d'Europe** chassant à l'affût, perché au-dessus de l'eau, les **Sternes naine** et **pierregarin** plongeant après avoir repéré leurs proies en vol, les ardélidés (**Aigrette garzette**, **Bihoreau gris**...) arpétant les berges. Outre cette fonction de nourrissage, les plans d'eau et rivières offrent aussi des sites de nidification sur les rives et îlots. Lors de passages printaniers et automnaux, les plans d'eau

de la Bassée offrent aux espèces migratrices des sites de haltes, voire d'hivernage, particulièrement favorables. On notera ainsi en Bassée de nombreuses espèces de canards parmi lesquelles la remarquable Nette rousse au bec rouge corail, ou le surprenant Garrot à œil d'or, plongeur hors pair.

#### Au sein des espaces cultivés

Malgré leur aspect uniforme, les vastes plaines agricoles incluses dans la ZPS abritent plusieurs espèces remarquables. C'est notamment le cas de la famille des busards. Trois espèces (**Busard Saint-Martin**, le **Busard cendré** et le **Busard des roseaux**) nichent en effet de façon plus ou moins régulière dans les grandes plaines céréalières au sud de la vallée de la Seine. Ces milieux, qui constituent des habitats de substitution pour les busards, présentent des menaces, notamment pour les nichées (risques de destruction au moment des moissons notamment). Ces trois espèces sont accompagnées d'un limicole rare en Île-de-France : l'**Édicnème criard**, reconnaissable à son cri perçant.

#### Les milieux ouverts

Les mosaïques de milieux ouverts entrecoupées de bosquets et d'arbustes constituent des ensembles particulièrement intéressants pour l'avifaune, en particulier pour les passereaux. Parmi les espèces rares qui fréquentent ces milieux, citons la **Pie-grièche écorcheur**, un petit passereau à bec de rapace, qui a pour habitude d'accrocher ses proies sur les épines ou les barbelés. Les espaces ouverts constituent également des terrains de chasse privilégiés pour les rapaces, telle la **Bondrée apivore**.

## Oiseaux d'intérêt communautaire

### Quelques espèces d'intérêt communautaire fréquentant la ZPS

#### L'Échasse blanche

Nicheur rare en Bassée, l'Échasse blanche (*Himantopus himantopus*) est un visiteur d'été aux pattes démesurées. L'espèce fréquente les eaux peu profondes, marais et étangs où elle trouve sa nourriture. Espèce plutôt atlantique et méditerranéenne, l'Échasse blanche connaît une augmentation de sa population à l'échelle nationale.

#### Le Blongios nain

Espèce en danger en Île-de-France, le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) est un nicheur rare des roselières et saulaies de la Bassée. Deux couples ont ainsi été identifiés en 2010, ce qui représente une part non négligeable des effectifs franciliens. Fortement dépendant de la qualité de son habitat, le Blongios nain est sensible à la disparition des zones humides.



© G. Delenclos

#### Porté disparu !

Le **Rôle des genêts** (*Crex crex*) est une espèce typique des prairies inondables. Autrefois présente en Bassée seine-et-marnaise, très peu de contacts témoignent de sa présence sur les dix dernières années. Les raisons principales de cette disparition résident principalement dans la destruction des habitats de l'espèce, en lien avec l'abandon des pratiques pastorales et la modification des régimes d'inondation.



Blongios nain



Échasse blanche

### Synthèse des enjeux

Synthèse des enjeux de conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt européen par grands types de milieux				
Niveau d'enjeu de conservation du patrimoine naturel d'intérêt communautaire				
		Fort	Moyen	Faible
Grands types de milieux	Cultures	Édicnème criard, Busard cendré, Busard Saint-Martin	-	-
	Boisements		Milan noir (nidification)	Pic noir, Pic mar, Bondrée apivore (nidification)
	Plans d'eau, cours d'eau et zones humides (marais, ripisylves...)	Blongios nain, Sterne naine, Busard des roseaux, Rôle des genêts	Mouette mélanocéphale, Aigrette garzette, Bihoreau gris, Sterne pierregarin, Cigogne blanche (alimentation), Gorgebleue à miroir, Milan noir (territoire de chasse), nombreuses espèces migratrices	Martin-pêcheur d'Europe, Échasse blanche
	Habitats ouverts non cultivés (pelouses, prairies mésophiles...)		Pie-grièche écorcheur	Bondrée apivore (territoire de chasse)

## Le diagnostic socio-économique :

L'élaboration des documents d'objectifs a pour vocation de constituer un plan de gestion concerté du territoire, « en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales » (Directive Habitats-Faune-Flore). En parallèle du diagnostic écologique, il apparaît donc important de faire le bilan des activités humaines en échangeant avec les acteurs locaux.

De nombreuses consultations ont ainsi été réalisées, permettant de recueillir des données sur le territoire, les avis, les attentes, mais aussi les craintes des acteurs locaux quant à la mise en place du dispositif Natura 2000.

Le diagnostic socio-économique permet d'identifier les interactions entre habitats et espèces d'intérêt communautaire d'une part, et d'activités humaines d'autre part. Celles-ci peuvent être négatives (destruction d'habitats, dérangements) ou positives (entretien des milieux ouverts).

### La Bassée, un territoire dynamique

Le territoire des sites Natura 2000 concentre plusieurs types d'activités parmi lesquelles on peut citer :

- les activités d'extraction de granulats ;
- les activités agricoles ;
- les activités sylvicoles ;
- le transport fluvial ;
- les loisirs et le tourisme.

### Les activités d'extraction de granulats

La Bassée représente le plus important gisement francilien de granulats. Près de 4 millions de tonnes de matériaux alluvionnaires (sables et graviers) y sont extraites chaque année.

Après exploitation, les sites sont réaménagés pour l'accueil de la faune et la flore, pour les activités de loisirs ou pour l'activité agricole.

### Le transport fluvial

Le transport fluvial a joué un rôle majeur dans l'évolution de la physionomie de la Seine, amenant de nombreux aménagements des berges, coupures de méandres, creusements de canaux... dans le but de garantir des conditions de navigation permettant le transit de marchandises. Aujourd'hui, des projets sont en cours d'émergence.

### Les activités sylvicoles

Les boisements occupent le cœur de la Bassée, en particulier à proximité immédiate de la Seine. Ils font l'objet d'une exploitation qui peut être de deux types :

- l'exploitation des forêts naturelles (pour le bois de chauffage notamment) qui reste très extensive ;
- la culture du peuplier, à des fins de commercialisation.

### L'agriculture

Les espaces agricoles représentent une part importante du territoire des sites Natura 2000, et notamment de la ZPS, avec près de 60 % de la surface couverte par les cultures. Les prairies d'antan, localisées à proximité de la Seine, ont progressivement disparu au profit des cultures, boisements ou carrières.



Extraction de sables



Champs cultivés dans la Bassée



Plantation de peupliers



Transport fluvial

## un bilan des activités humaines



Sentier de découverte de la Réserve Naturelle de la Bassée



### Les activités de loisir

Chasse, pêche et randonnée pédestre font partie des activités de loisir pratiquées dans la Bassée. Un sentier d'initiation à la nature a également été installé au cœur de la réserve naturelle. Il accompagne les promeneurs dans leur découverte des richesses écologiques de la Bassée. Des sorties naturalistes sont régulièrement organisées par les structures associatives locales.

### La gestion des milieux naturels

Plusieurs structures sont engagées, dans des actions en faveur de la gestion et de la conservation de la biodiversité (ANVL, Pro Natura Île-de-France, AGRENABA...). Celles-ci passent notamment par des travaux d'entretien des milieux, ciblant, par exemple, le débroussaillage de pelouses et de prairies, ou la gestion d'îlots pour la nidification des oiseaux.



Entretien des pelouses sèches sur la commune de Gouaix, financée par un contrat Natura 2000



La chasse, activité bien implantée dans la Bassée



Chantier d'entretien des coteaux de Tréchy



### Concertation et information, les maîtres mots de la mise en place de la démarche Natura 2000

La communication est une composante majeure dans la mise en place du réseau Natura 2000. Lors de la phase de diagnostic, l'accent a notamment été mis sur l'organisation de consultations auprès d'un maximum d'acteurs.

L'organisation de groupes de travail thématiques dans le cadre de l'élaboration du programme d'action est un autre temps fort de l'implication des acteurs locaux dans la démarche de mise en place collective du dispositif Natura 2000 sur le territoire.

En complément de ces réunions de travail, la communication autour de Natura 2000 passe également par la diffusion d'informations auprès d'un large public, par le biais des **Infosites**, mais également grâce à une **exposition**, composée de huit panneaux, spécialement conçue autour de Natura 2000 en Bassée.

Premier panneau de l'exposition itinérante « Natura 2000 en Bassée »



Réunion de consultation des élus le 3 juin 2010 à Bray-sur-Seine